

## TARIFS 2026-2027

		MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE	
<b>FRAIS</b> administratifs et de gestion	Inscription	45 €	45 €	45 €	Chèque
	Ré-inscription	40 €	40 €	40 €	
<b>ACOMPTE</b>		30 €	30 €	40 €	Chèque
<b>CONTRIBUTION DES FAMILLES</b>		62 €	64 €	96 €	
<b>CANTINE</b>	Forfait 2 repas/sem.	43 €	45 €	45.50 €	70 repas/an
	Forfait 3 repas/sem.	64 €	67 €	67.50 €	105 repas/an
	Forfait 4 repas/sem.	86 €	88 €	90 €	140 repas/an
	Ticket à l'unité	8.20 €	8.20 €	8.20 €	
<b>Garderie matin/soir</b>	Par mois	25 €	25 €	30 €	
	Occasionnel	6.50 €	6.50 €	6.50 €	
<b>ADHESION APEL</b> (Association des Parents d'Elèves)		25 € par an et par famille*			

Les frais administratifs et de gestion sont à payer par chèque et endossés à réception du dossier. **L'acompte est à régler par chèque encaissé de suite, et sera déduit de la facture annuelle calculée en septembre.** Ces chèques ne pourront pas être remboursés en cas de désistement (sauf cas exceptionnel, à voir avec la direction).

**Les montants de la contribution des familles, de la cantine et de la garderie sont exprimés par mois sur 10 mois. Ils seront payables le 10 de chaque mois, d'octobre à juillet, soit 10 paiements.**

Le montant de la cotisation annuelle pour l'adhésion à l'APEL sera ajouté sur la facture annuelle calculée au mois de septembre, et sera reversé à l'association. \*Sous réserve d'une modification de l'APEL départementale.

Tarifs familles nombreuses : une réduction de 5% sera appliquée sur la contribution familiale à partir du 2<sup>ème</sup> enfant scolarisé, et de 10% à partir du 3<sup>ème</sup> enfant.